

DELIBERATION DU BUREAU
2020 n°24

ENVIRONNEMENT

Le Bureau s'est réuni le 17 décembre 2020, sur convocation du Président en date du 11 décembre 2020.

Présents(es) : F. CHARTREUX, JP COUTEAU, L. GUYOT, R. SILLAIRE, JL STAROSSE, P. MONALDESCHI, D. PICARD, C. SAUVAGE, O. HEYOB, JL CLAUDON, R. ARNOULD, M. GUEGUEN, E. POIRSON, X. COLIN

Excuses : A.HARMAND, J. BOCANEGRA, E. PAYEUR

BU2020-24- ENVIRONNEMENT (8.8) – OM - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ECHOGESTES

La Communauté de communes Terres Toulouises développe des actions autour de la prévention des déchets et a pris l'attache de l'association Echogestes qui propose l'accompagnement de « repair café » et d'interventions en milieu scolaire, sur des thématiques de la réparation.

Il s'agit d'autoriser le président à signer une convention avec l'association Echogestes pour déployer ces actions en 2021 sur le territoire de la CC2T.

Vu la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire qui porte notamment l'objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés à 15% d'ici 2030,

Vu le Plan régional de prévention et de gestion des déchets en Grand-Est (PRPGD),

Vu les compétences de collecte et de traitement des déchets de la Communauté de communes Terres Toulouises,

La Communauté de communes Terres Toulouises souhaite développer des actions sur la thématique de la réparation et du réemploi. Ces actions sont inscrites dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Il s'agit notamment d'impulser la réalisation de « repair café » en partenariat avec les communes et les associations de son territoire. Le « repair café » s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets en proposant aux particuliers un service de réparation par des bénévoles.

L'association Echogestes, basée à Neuves-Maisons, promeut le changement de comportements et de pratiques par la mise en place d'éco-gestes lors de sessions de sensibilisation.

Une convention est établie, l'association Echogestes se charge de la préparation des « repair café » en dépêchant 2 bénévoles réparateurs sur chaque opération et en assurant une partie de l'animation ; la collectivité met à disposition un lieu d'accueil et diffuse la promotion des opérations.

La convention porte sur la réalisation au maximum d'un total de **10 « repair café » et 6 interventions en milieu scolaire.**

La Communauté de communes Terres Toulouises soutiendra l'association Echogestes à hauteur de 170 € par « repair café » et 200 € par animation scolaire, soit un montant annuel prévisionnel de 2900€.

La convention serait conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2021.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement du 17 novembre 2020,

En conséquence, le Bureau est invité à :

- **Autoriser le Président à signer la convention avec l'association Echogestes,**
- **Prévoir les dépenses nécessaires à cette opération au budget 2021 des ordures ménagères de la collectivité.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2020

Application agréée E-legalite.com